

GENERAL DESCRIPTION OF THE PORT AUX BASQUES MAP SHEET AREA, 110

The area covered by the Port aux Basques map sheet comprises parts of the southern and western coasts of Newfoundland. The area is mountainous and characterized by a rugged, rocky coast in the south and an eroding, cobble and gravel shore in the west. The flat, wide Grand Codroy River valley separates the Long Range Mountains from the smaller block of the Anguille Mountains. The Long Range Mountains, which are a continuation of the Appalachians, rise steeply from the southeastern side of the Codroy Valley to a high rocky upland. There are U-shaped valleys of glacial origin on the westerly slopes. The Long Range consists of highly metamorphosed sedimentary rocks and small areas of granitic intrusive rocks. The Anguille Mountains are composed of sedimentary rocks, including conglomerate, sandstone, shale, and limestone. The highest point of land occurs 15 miles north of Port aux Basques and is 2070 feet above sea level. Rock outcrops are common at higher elevations.

There are many small ponds and lakes, but not large lakes. Two rivers, the Grand Codroy and the La Poile, drain nearly half of the area. The rest is drained by several small streams that flow directly to the sea.

CLIMATE

The sea influences the climate of the area. The prevailing winds are west to northwesterly in fall and winter and southwesterly in spring and summer. At Port aux Basques, the lowest and highest monthly mean temperatures are 22°F and 59°F in February and August respectively. There is a high day-to-day temperature variation. The frost-free period is 135 days and the growing season (daily mean temperature above 42°F) is about 145 days, beginning mid-May. The average annual precipitation on the coast is 50 inches, including 125 inches of snow. The average depth of snow on the ground from December to March in non-mountainous locations is 16 inches. The annual potential evapotranspiration is between 18 to 19 inches.

ECOLOGY

The valleys of the western part of the area support good forests, and are part of the Corner Brook Section of the Boreal Forest Region. The main tree species are balsam fir and black spruce. White birch and trembling aspen are common and sometimes form pure stands. White pine, balsam poplar, yellow birch, and black ash occur in small amounts.

The eastern half of the area is in the Newfoundland - Labrador Barrens Section of the Boreal Forest Region. This part of the area, as a result of the windy, cool, moist climate, is characterized by extensive heath barrens, interspersed with patches of scrubby balsam fir and black spruce, bogs, and fens. Wind exposure is probably the main factor preventing the establishment of forest vegetation on this upland.

SETTLEMENT AND LAND USE

Settlement is restricted to the coast and the Codroy Valley. Along the south coast, east of Cape Ray, there are several small fishing communities. North of Cape Ray, including in the Codroy Valley, the main occupation is farming. Timber is also harvested.

Port aux Basques is the largest town in the area. It is a railroad and ferry terminal and a main port for transportation between Newfoundland and mainland Canada.

LAND CLASSIFICATION FOR FORESTRY

The only important forests in this area are located in the sheltered slopes of the Codroy Valley. The most productive sites usually occur on lower slopes and have been rated Class 3F. Soils associated with this class are either nutrient-rich, loamy Orthic Podzols or seepage, gleyed Podzols. Slightly drier and less fertile middle slopes have been rated Class 4F, whereas upper slopes with dry, shallow and often stony Orthic Podzols have been rated Class 5^m. A complex rating containing all three classes has been used where slopes are not of sufficient area to be separated into components. Glaciofluvial deposits of the valley bottom have generally been rated Class 5^m. Where sites identified as Class 5^m occurred in exposed locations, the subclass U has been used instead of F. In many places exposure is severe enough to reduce the site to Class 6^m. Along the river flats, heavy, wet, clay soils are closely associated with coarse sandy deposits. Because these sites occur near the coast they have been rated Class 6^m. Very steep mountain slopes, occasionally supporting hardwood shrubs, have been rated Class 7E. These sites generally lack mineral soil. Nutrients are supplied from seepage water.

The rest of the area can be divided into two distinct units. The uplands of the Long Range and Anguille mountains have been rated Class 7C because of the severe climatic limitations associated with high elevations. Most of this region is completely barren. Low, wind-pruned spruce and fir occur in some of the sheltered valleys, and occasionally small patches of poor forests are found in the deepest valleys. Tamarack is found in clumps or as isolated individual trees in many parts of this region. Heath shrubs are common, but occur only on sites with snow protection in winter. Exposed bedrock and shallow bogs are extensive.

The second unit consists of the coastal region that extends from Cape Ray to the eastern boundary of the area. This zone is about 5 to 8 miles wide and includes several deep fiord valleys, and heath shrubs. Bedrock exposure is extensive and shallow bogs are common. Mixed fir and spruce forests and scattered white birch and tamarack are common in the valleys and occasionally occur on hilltops and slopes. These forests are generally of poor quality and have seldom been rated higher than Class 6, mainly because of wind exposure. The forests of the La Poile River valley, which are similar to those of the Codroy Valley, are the exception. Exposed barren lands that contain a moderate depth of till have been rated Class 7^w. It is unlikely that these sites ever supported a productive forest. Throughout the area bogs and peatlands have been rated Class 7^w. Lands severely limited by bedrock exposure and bogs have been rated Class 7Z.

Capability classification by H. I. Yuksel, Department of Mines, Agriculture and Resources, St. John's, Newfoundland. Narrative by K. J. S. Beanlands and B. B. Delaney, Department of Mines, Agriculture and Resources, St. John's, Newfoundland.

DESCRIPTION DU TERRITOIRE DE LA FEUILLE DE PORT-AUX-BASQUES - 110

Le territoire inscrit sur la feuille de Port-aux-Basques englobe une partie des côtes sud et ouest de Terre-Neuve. Une côte accidentée et rocheuse dans le sud ainsi qu'un rivage rongé, avec galets et graviers dans l'ouest, caractérisent cette région montagneuse. La vallée plate et large de la Grand Codroy sépare les monts Long Range du bloc plus petit des monts Anguille. Les monts Long Range, prolongement des Appalaches, s'élèvent abruptement du côté sud-est de la vallée de la Codroy jusqu'à un bas plateau rocheux élevé. Sur leur flanc ouest, on remarque des vallées en U d'origine glaciaire. Les Long Range sont formés de roches sédimentaires métamorphisées et de petites portions de roches d'intrusion granitiques. Les monts Anguille sont constitués de roches sédimentaires - conglomérat, grès, schiste argileux et calcaire. Le point le plus élevé se trouve à 15 milles de Port-aux-Basques (2 070 pi). Les affleurements rocheux abondent sur les terrains plus élevés.

Il existe de nombreux petits étangs et lacs, mais pas de lacs importants. Deux rivières, la Grand Codroy et la rivière La Poile, drainent près de la moitié du territoire; un certain nombre de petits cours d'eau qui se jettent directement dans la mer égouttent le reste.

CLIMAT

La mer influence le climat du territoire. Les vents dominants soufflent de l'ouest au nord-ouest à l'automne ainsi qu'en hiver et, du sud-ouest au printemps et en été. A Port-aux-Basques, la température mensuelle moyenne la plus basse est de 22°F et la plus élevée de 59 en février et août respectivement. Les variations journalières sont élevées. La période sans gel est de 135 jours; la saison de végétation (température moyenne le jour supérieur à 42°F) commence à la mi-mai et dure environ 145 jours. Les précipitations annuelles moyennes sur la côte sont de 50 po, dont 125 de neige. L'épaisseur moyenne de la neige de décembre à mars dans les régions non montagneuses est de 16 po. Le potentiel d'évaporation annuel se situe entre 18 et 19 po.

ÉCOLOGIE

Les vallées ouest du territoire entretiennent de bonnes forêts et font partie de la section de Corner Brook de la région de la forêt boréale. Les principales essences sont le sapin baumier et l'épinette noire. Le bouleau blanc et le peuplier tremble abondants, forment parfois des peuplements purs. Le sapin blanc, le peuplier baumier, le bouleau jaune et le frêne noir y poussent en petites quantités.

La moitié est du territoire se trouve dans la section des landes de Terre-Neuve-Labrador de la région de la forêt boréale. Le climat venteux, frais et humide de cette partie du territoire favorise la présence de vastes landes entrecoupées de bosquets de sapin baumier et d'épinette noire rabourgris, de frondières et de marécages. L'exposition au vent constitue probablement la principale cause de l'absence de végétation forestière sur ce bas plateau.

PEUPLEMENT ET UTILISATION DE LA TERRE

Le peuplement se limite à la côte et à la vallée de la Codroy. Sur la côte sud, à l'est de Cap Ray, il y a plusieurs petits villages de pêcheurs. Au nord de Cap Ray, y compris la vallée de la Codroy, la principale activité est l'agriculture. L'industrie forestière s'y pratique également.

La principale ville du territoire est Port-aux-Basques. C'est un terminus de chemin de fer et de traversier et un port important pour le transport entre Terre-Neuve et le Canada proprement dit.

POSSIBILITÉS FORESTIÈRES

Les seules forêts importantes de ce territoire se trouvent sur les flancs abrités de la vallée de la Codroy. Les secteurs les plus productifs se rencontrent généralement sur les pentes inférieures et sont classés 3F. Les sols faisant partie de cette classe sont soit des podzols orthiques loameux, riches en élément nutritifs, soit des podzols gleyifiés par suintement. Les pentes mitoyennes, légèrement plus sèches et moins fertiles, ont été classées 4F; les pentes supérieures, formées de podzols orthiques secs, peu profonds et généralement rocheux, ont obtenu le classement 5^m. On a utilisé un classement complexe englobant les trois classes là où les pentes ne sont pas suffisamment délimitées pour appartenir à l'une ou à l'autre. Les dépôts fluvio-glaciaires du fond de la vallée sont généralement classés 5^m. Là où les secteurs identifiés par la classe 5^m sont exposés, on a utilisé la sous-classe U au lieu de F. Dans beaucoup d'endroits, l'exposition est assez considérable pour justifier la classification 6^m. Le long des rivières, des sols argileux, lourds et humides sont étroitement associés à des dépôts de sable grossier. Ces secteurs se trouvant près de la côte, ils ont été classés 6^m. Les flancs très abrupts des montagnes, qui entretiennent occasionnellement des arbustes de bois dur, ont été classés 7E. Ces secteurs manquent généralement de minéraux et les éléments nutritifs sont fournis par les eaux d'infiltration.

Le reste du territoire peut être divisé en deux secteurs distincts. Les bas plateaux des monts Long Range et des monts Anguille ont été classés 7C par suite des limitations climatiques sérieuses, propres des régions élevées. La plus grande partie de ce secteur est totalement dégarnie. On trouve de l'épinette et du sapin chétifs et tordus par le vent dans certaines des vallées abritées, et occasionnellement de petits bosquets de peu de valeur dans les vallées les plus profondes. Le mélèze se rencontre très souvent isolé ou en bosquets. La bruyère abonde, mais seulement dans les endroits protégés par la neige en hiver. Les affleurements rocheux et les fondrières peu profondes sont très communs.

La région côtière qui s'étend de Cap Ray à la limite est du territoire constitue le second secteur. Cette zone a de 5 à 8 milles de largeur et comprend plusieurs vallées profondes. Elle est, elle aussi, dégarnie et recouverte essentiellement de sols peu profonds et de bosquets de bruyère. La roche de fond affleure souvent et les marécages peu profonds abondent. On rencontre souvent des associations de sapin et d'épinette, ainsi que du bouleau blanc et du mélèze dispersés dans les vallées et occasionnellement sur le faîte des collines et sur les pentes. Ces forêts sont généralement de qualité médiocre et leur classement dépasse rarement 6, principalement à cause de leur exposition au vent. Les forêts de la vallée de la rivière La Poile, semblables à celles de la vallée de la Codroy, forment l'exception. Les terres exposées et nues, recouvertes de till modérément épais ont été classées 7^w. Il est peu probable que ces secteurs aient jamais entretenu une forêt productive. Dans toute la région, les fondrières et les tourbières sont classées 7^w; les terres qui limitent sérieusement les affleurements rocheux et les fondrières sont classées 7Z.

Classement des possibilités par H.I. Yuksel, ministère des Mines, de l'Agriculture et des Richesses naturelles, St. Jean, Terre-Neuve. Texte de K.J.S. Beanlands et B.B. Delaney, ministère des Mines, de l'Agriculture et des Richesses naturelles, St. Jean, Terre-Neuve.